Le monarque Macron
Pense-t-il être souverain ?

Jusqu'où la démocratie de ce pays sera-elle bafouée ? (Entêtement de l'exécutif, 49.3, le tout validé par un conseil constitutionnel à la solde du capital) De quoi est faite cette république derrière laquelle nos dirigeants se cachent en permanence ?

Avec la publication éclair de la loi de réforme des retraites au sortir du conseil constitutionnel, l'exécutif persiste et signe dans sa dérive autoritaire du pouvoir. Sire Macron pense et ne cache pas son « désir de tourner la page » selon ses propres termes. L'amour propre des citoyens n'en reste pas moins très blessé. A défaut d'acter la fin de la révolte gageons qu'au contraire, il siffle le début d'une vraie insurrection dans la durée et s'expose à des jacqueries populaires de plus en plus intenses dans tous les domaines.

Cette réforme des retraites vide de sens et de raison sociale, purement dogmatique, justifiée par un choix budgétaire est à comparer aux centaines de milliards distillés gracieusement à des entreprises et au budget militaire, sans parler de l'évasion fiscale, sport de plus en plus répandu chez nos chers milliardaires. Elle risque de rester sur l'estomac des travailleurs, privés d'emploi et pensionnés de tous horizons. Tout le monde étant impacté par ce choix purement libéral, gageons que le peuple saura prendre ses responsabilités et son destin en mains en rejoignant massivement tous les mouvements contestataires organisés dans le pays qui se sont considérablement rajeunis au fil des semaines, avec en plus des lycéens et étudiants.

UN SACRE RETOUR EN ARRIERE !

En 1910 promulgation de la retraite à **65 ans.**

En 1981 promulgation de la retraite à **60 ans**.

EN 2023 RETRAITE A 64 ANS !

« Faites attention, quand une démocratie est malade, le fascisme vient à son chevet mais ce n'est pas pour prendre de ses nouvelles. » Albert Camus

Quand le conseil constitutionnel dialogue en toute sérénité !

Un déni de démocratie

L'historien et sociologue Pierre Rosanvallon, professeur au Collège de France spécialisé en histoire contemporaine et en étude de la démocratie a livré une analyse sans concession de l'exercice du pouvoir par le président de la République :

« Ce que nous vivons là, c'est la répétition des gilets jaunes, mais en beaucoup plus grave. Aujourd'hui, il y a ce même sentiment de ne pas être écouté ». « Nous sommes entrés dans une crise qui peut être gravissime parce que c'est une pente glissante ». Il a jugé qu'Emmanuel Macron était empreint d'une ***« arrogance nourrie d'ignorance sociale… », « Il lui a manqué la connaissance et l'expérience qui enseignent une chose importante : la modestie. Et lui, il n'en a pas » ; « d'autres moyens de résolution des crises qui partent d'en bas, Faute de cela, le temps des révolutions pourrait revenir ou bien ce sera l'accumulation des rancœurs toxiques qui ouvrira la voie au populisme d'extrême droite »*** estimait Pierre Rosanvallon

CGT Energie 43 - Site ENEDIS 14 Rue des Moulins 43009 Le Puy en Velay -
Tel : 04 71 05 81 91 // 07.83.38.68.69 E-mail : cgtenergie43@gmail.com

Leurs mensonges :

Macron déclarait en 2019 qu'il serait hypocrite de décaler l'âge légal : **« Bon courage déjà pour arriver à 62 ans » disait-il**. Aujourd'hui il n'a aucun scrupule à passer en force à 64 ans, sans concertation, sans majorité, sans votes, avec des millions de personnes dans les rues et contre 90% des actifs.

Ils disent vouloir sauver le système par répartition alors qu'en 2020 ils voulaient imposer la retraite par points.

Ils annonçaient 1200 euros minimum pour 2 millions de bénéficiaires chacun leur tour à l'assemblée, au Sénat, sur les plateaux TV… Au final, après de multiples contradictions, cela ne concerne que 10 à 20 000 personnes ayant une carrière complète.

Ils argumentent sur une prétendue égalité Hommes/ Femmes : Un mensonge de plus ! Leur projet aggrave les inégalités, **les femmes sont les grandes perdantes du fait des carrières hachées**.

Ils arguent que l'espérance de vie ne cesse d'augmenter et que le taux d'inactifs est en augmentation par rapport aux actifs : par conséquent il faudrait travailler plus longtemps c'est la seule option qu'ils proposent en cachant que, dans le même temps, la productivité a considérablement augmenté.

.

Ils parlent de justice en supprimant certains régimes spéciaux (dont le nôtre excédentaire), et toujours ce besoin de tirer vers le bas tous les acquis sociaux ?

Non, notre régime n'est pas déficitaire ! Il n'est en aucun cas financé par l'impôt ...comme celui des Sénateurs par exemple !

Au contraire, entre 2005 et 2021, le régime des IEG a contribué à hauteur de 1,573 Milliards d'Euros au système de compensations inter régime tels que la caisse du régime des cultes, celle des employés notariat, des agriculteurs, etc...

En 2020, le régime agricole a bénéficié de 2,5 milliards d'Euros de « solidarité » des autres régimes, dont celui des IEG, qui a reversé 60 millions d'Euros au pot commun.

Notre régime est, entre autres, financé par la taxe CTA, dénommée «Contribution aux Tarifs d'Acheminement ». Cette Taxe est venue remplacer en 2005 une partie des tarifs d'électricité et gaz qui ont baissé d'autant lors de sa mise en place. Le régime des IEG ne coûte donc rien non plus aux usagers. Il est faux de dire que cette taxe est supportée par les usagers de l'électricité et du gaz.

Ils assurent, droits dans leurs bottes, une faillite à coup sûr du système de retraite avec un déficit prévisible de 13 milliards en 2030.

La dette actuelle de la France s'élève à 3000 milliards, ça n'a pas l'air de leur faire peur. Comparons ce possible déficit aux cadeaux faits aux entreprises et aux dépenses militaires.

Parole de retraité !

Un retraité, *Gilles GRANGER*, m'a adressé un mail pour me proposer quelques idées à développer et à partager avec tous ls retraités pour les inciter à ne pas laisser se dégrader les conditions de départ à la retraite des générations futures.

Il m'invitait à l'insérer dans un de mes articles en prétendant que je saurais mieux développer ses idées que lui. Je voudrais le remercier et vous faire partager son point de vue sans y avoir changer une virgule, tellement il me semble approprié.

Joseph BOYER

Les retraités d'aujourd'hui ont été bien contents que la génération avant eux ai mis en place les congés payés, les 40Heures, les avancées sociales et les nationalisations. Cela a été fait grâce aux syndicats, au Conseil National de la Résistance qui ont tout fait pour «réformer» les conditions de travail de l'époque.

Les retraités d'aujourd'hui ne doivent pas se résigner et abandonner la partie parce que sinon tout va s'accélérer avec ces charognards de la finance qui veulent tout s'accaparer.

Les retraités d'aujourd'hui doivent éclairer et mobiliser leurs enfants et petits-enfants contre cette «réforme» des retraites qui les fera partir à 64 ans et 43 ans de cotisations. Ils doivent descendre dans la rue le 06 juin 2023 et les inviter à en faire de même car le nombre de manifestants peut encore faire pencher la balance.

La population est majoritairement contre cette réforme, l'espérance de vie en bonne santé diminue, les conditions de travail se dégradent, l'entrée dans la vie active est de plus en plus difficile, Elle est retardée par les études, les périodes de chômage, les temps partiels non choisis ou choisis à l'occasion de la naissance d'un enfant et le temps nécessaire à lui consacrer. Ce sont les femmes qui vont encore payer le prix fort.

Il faut tout faire pour empêcher ça. La journée de grève et notre présence aux manifestations le 6 juin partout en France y contribuent. Cet effort n'est rien en comparaison de la sanction.

Une réforme devrait normalement améliorer la situations des personnes concernnées or là c'est exactement l'inverse. Et pour quelles raisons ? Les 12 milliards qu'il manquerait soi-disant dans quelques années pèsent peu face au fond de réserve de 200 milliards. Ces 12 milliards ne représentent qu'une goutte d'eau en comparaison des 413 milliards consacrés à l'armement en y ajoutant les exonérations faites aux entreprises, les GAFAM qui mènent le monde et ont leurs sièges dans des paradis fiscaux.

Et enfin, si on prenait ces 12 milliards dans la fortune d'un seul homme, Monsieur Bernard Arnaud, il ne se rendrait même pas compte qu'il lui manque 2% dans son porte-monnaie.

Du coup, ami retraité, pour toi, tes enfants et petits enfants, je te dis au 6 juin dans la manif.

Gilles

CGT Energie 43 - Site ENEDIS 14 Rue des Moulins 43009 Le Puy en Velay -
Tel : 04 71 05 81 91 // 07.83.38.68.69 E-mail : cgtenergie43@gmail.com

6 JUIN

Ni 2 ans de travail en plus, ni 2 ans de retraite en moins

C'est toujours non à la retraite à 64 ans !

- ***Un 1er mai historique :*** ***8 000 au Puy et 2,5 millions en France.***
- ***Un gouvernement isolé et minoritaire***

Nous sommes toujours là, unis et déterminés :

ABROGATION DE LA RÉFORME !

L'intersyndicale appelle à une grande journée de grève et de manifestation le 6 juin.

Le 8 juin, une proposition de loi sera débattue à l'Assemblée Nationale pour abroger la retraite à 64 ans et les 43 ans de cotisations.

Mettre à l'arrêt le pays en cessant le travail, c'est ainsi que nous serons entendus ! Nous appelons les salariés, les retraités, et la jeunesse à discuter sur les lieux de travail ou d'études pour préparer et décider de la grève le 6 juin .

Nous sommes la majorité, nous pouvons gagner.

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE ET À LA MANIFESTATION

MARDI 6 JUIN 2023

À 10h30 place Cadelade au Puy en Velay

Les retraités et pensionnés actuels peuvent-ils être concernés par la suppression de notre régime spécial ?

Les nouveaux embauchés des IEG, à partir du 1er septembre 2023 verseraient leurs cotisations aux régimes de droit commun CNAV et AGIRC-ARRCO et non plus à la CNIEG. Il ressort de l'étude d'impact faite par le gouvernement que la fermeture du régime entraînerait un manque de recettes cotisations (salariés + employeurs) de l'ordre de 100 Millions d'€ sur la base de 4600 nouveaux entrants sur un an. La cinquième année, ce serait donc 500 Millions qui ne rentreraient plus dans les caisses de la CNIEG, soit 10% du financement total du régime.

En somme cumulées sur 5 ans, la perte serait de 1,5 Milliard d'€. Face à l'assèchement des ressources et la charge des pensions à payer qui sera constante, la CNIEG sera en situation critique très rapidement.

Avec la suppression des régimes spéciaux, l'objectif est bien de niveler par le bas l'ensemble des régimes de retraite.

La fin des régimes spéciaux sonne-t-elle la fin du statut des IEG pour les retraités et pensionnés ?

A vous d'en juger ! La porte est ouverte à toutes les régressions, mais tout dépendra de notre mobilisation

Les salariés hors statut ne bénéficient pas du tarif agent, ni des prestations familiales pour eux et l'ensemble de leur famille, ni de l'accès aux activités sociales. Ils ne cotisent pas non plus à l'assurance maladie des IEG.

Comme expliqué précédemment, il y aura un plus grand nombre de salariés hors statut que statutaires.

Ce sera la fin de la solidarité entre générations de la CAMIEG, avec en toile de fond des hausses de cotisations insupportables pour les seuls statutaires actifs et inactifs, ou tout simplement une liquidation de notre régime de protection sociale santé !

Le statut, c'est un ensemble de dispositions liées les unes aux autres dans le cadre du service public de l'électricité et du gaz. Pour le capitalisme, il est un frein à l'ouverture à la concurrence de l'ensemble des activités. Qui peut croire que demain une minorité de salariés et retraités garderont leur tarif agent s'il y a une augmentation du nombre d'entreprises dans la fourniture, mais aussi dans la distribution, le transport et la production d'énergie ?

De plus, à l'heure où le pouvoir d'achat est **la préoccupation** des citoyens et plus particulièrement des retraités et pensionnés, l'ensemble de ses remises en cause statutaires auraient des répercutions catastrophiques sur leurs porte-monnaie.

Quel est le lien entre notre régime spécial et les contraintes professionnelles ?

Les régimes spéciaux ont une vocation : celle de prendre en considération la pénibilité et la disponibilité liées à l'astreinte, les interventions d'urgence dans n'importe quelles conditions climatiques et environnementales, par exemple.

Il est important de rétablir la réalité. Non tous les électriciens et gaziers ne bénéficient pas d'un départ anticipé à la retraite !

33% des agents ont entre 51et 100% de services actifs et peuvent ainsi bénéficier d'un départ anticipé. Seulement 20 % ont 100 % de service actif et donc bénéficient du maximum possible.

Les ouvriers ont une espérance de vie de moins de 6 ans à celle des cadres.

Des études scientifiques publiées sur la santé des électriciens et gaziers de la distribution sont accablantes : ils ont un risque surajouté de 75 % de mortalité par cancer par rapport aux autres agents.
Pour les agents de centrales thermiques, ce risque est doublé !

Conclure sa carrière à 64 ans, c'est faire coïncider cet âge avec celui de la moyenne de l'espérance de vie en bonne santé (63,9 ans pour les hommes et 65,3 ans pour les femmes). C'est un recul de civilisation !

La retraite, faut la prendre jeune.
Faut surtout la prendre vivant. Ce n'est pas dans les moyens de tout le monde.
Michel Audiard

Quelles **qu'en** soient ses formes la lutte continue !

Après la décision du Conseil Constitutionnel, Macron nous invite à « tourner la page ». La CGT s'y refuse pour deux raisons :
1- Parce que cette page n'est pas encore définitivement écrite et cette décision ne constitue pas la dernière voie de recours, référendum, loi l'abrogation, intervention au niveau européen offrent encore la possibilité de mener la bataille institutionnelle.
2- Incontestablement, face aux énormes enjeux pour tous, dont les retraités, l'assurance d'une issue démocratique et positive réside dans notre capacité à faire grandir encore le rapport de force, à faire évoluer les formes d'action pour ne pas laisser retomber l'élan extraordinaire qui en s'appuyant sur l'intersyndicale a rendu ce gouvernement très impopulaire et très minoritaire.

Des lois votées et non appliquées, il y en a eu d'autres.

L'importante participation des retraités dans cette lutte, assortie de leur solidarité financière souligne leur compréhension des enjeux et leur recherche d'un autre avenir pour eux-mêmes et les générations suivantes.

Nous les invitons aux débats qui doivent permettre d'envisager la nature et les formes de la poursuite de leur participation à la lutte.

L'espoir c'est notre rassemblement !

CGT Energie 43 - Site ENEDIS 14 Rue des Moulins 43009 Le Puy en Velay -
Tel : 04 71 05 81 91 // 07.83.38.68.69 E-mail : cgtenergie43@gmail.com